Commune d'Antigny

DÉLIBÉRATION
N° 2025/16

L'an deux mil vingt-cinq, le 27 mars à 20 h, les membres du conseil municipal de la Commune d'ANTIGNY dûment convoqué, se sont réunis dans la salle du conseil de la mairie, sur la convocation qui leur a été adressée par le Maire conformément aux articles L. 2121-10, L.2121-11 et L. 2122-8 du code général des collectivités territoriales

Date de la convocation du Conseil Municipal : 19 mars 2025

Nombre de conseillers en exercice : 12			
Présents : 8			
Votants : 11			
Votes	**Pour : 11**	**Contre : 0**	**Abstention : 0**

Présents : Monsieur Vincent LAUER, Monsieur Christophe LEFOULON, Madame Gisèle THEUTTHOUNE, Madame Noémie CHARTRIN, Monsieur Alexandre CHASSAT, Madame Emmanuelle FAUTREL-BEAUR, Madame Sylviane TESSIER, Monsieur Vincent CERISIER.
Absents :
Absents excusés :
Madame Caroline DHYEVRE, Monsieur Thierry SOYER, Monsieur Alexandre CHABAUTY, Monsieur Aurélien THABUTEAU.
Procurations :
Monsieur Thierry SOYER donne procuration à Monsieur Vincent CERISIER,
Monsieur Alexandre CHABAUTY donne procuration à Madame Emmanuelle FAUTREL-BEAUR,
Monsieur Aurélien THABUTEAU donne procuration à Madame Noémie CHARTRIN.

Noémie CHARTRIN a été désignée comme secrétaire de séance

OBJET : Travaux de réfection du bourg suite aux inondations et demandes de subventions 2025

Le Maire expose au Conseil Municipal le plan de financement des travaux de voirie réactualisé :

DÉPENSES HT		**RECETTES HT**	
COLAS – Devis n° 1400957 rue de l'ancienne cure et route de la Roche	24 382,15 €	Département – Amende de police (25 % avec un plafond à 20 000 €) Dépenses prises en charge : 25 614 € 13,63 %	6 403,50 €
COLAS – Devis n° 1402193 parking route de la Roche	18 125,70 €	Département – ACTIV 3 Année 2025	21 100,00 €
COLAS – Devis n° 1402264 place de la mairie n° 2	4 488,75 €	Autofinancement (41,48 %)	19 493,10 €
TOTAL	**46 996,60 €**	**TOTAL**	**46 996,60 €**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, DECIDE :

- **CONFIRME** le choix des devis précités sous réserve de l'obtention de la subvention ACTIV'3 et amende de police.

AR Prefecture
086-218600062-20250327-27032025_16-DE
Reçu le 07/04/2025

Mairie d'ANTIGNY – 42 Place de la Mairie – 86310 ANTIGNY
Téléphone : 05.49.48.04.49 – Fax : 05.49.48.44.82
mairie@antigny86.fr

- **AUTORISE** Monsieur le Maire à faire la demande de la subvention au titre d'ACTIV 3 sur un montant total des travaux de 46 996,60 € HT.

- **AUTORISE** Monsieur le Maire à faire la demande de la subvention au titre d'amende de police sur un montant total des travaux de 25 614 € HT.

- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer les devis après obtention des subventions.

Fait à ANTIGNY, le 28 mars 2025

Le Maire,
Vincent LAUER

AR Prefecture

086-218600062-20250327-27032025_16-DE
Reçu le 07/04/2025